

Nos déchets ont de la ressource !

## Le tri du VERRE, un geste simple du quotidien !

Une grande campagne d'affichage du VERRE s'est installée en mobiliers urbains lors de la semaine du Développement Durable du 30 mars au 13 avril 2011. A cette occasion, vous avez pu découvrir notre 2<sup>e</sup> affiche sur des abribus ainsi que des panneaux grands formats.

Cette nouvelle affiche présente les consignes de tri des emballages en VERRE : **bouteilles, flacons, bocaux et pots en VERRE se déposent au conteneur à verre !**

Dans un esprit jeune et tendance, le conteneur s'apparente à une boîte de nuit. Monsieur Pâté (bocal de pâté) joue le vigile : il contrôle les entrées. Il interdit le passage aux verres à boire, à la porcelaine et autres perturbateurs. **Les couvercles et bouchons sont à laisser aux vestiaires** ; ils ne sont pas les bienvenus ! En effet, les couvercles et capsules métalliques sont à déposer dans le sac orange des recyclables, le bouchon en liège, quant à lui, est à mettre dans le sac bleu.

Aujourd'hui, **3 bouteilles sur 10 passent encore aux ordures ménagères**. C'est le moment d'agir ! Nous comptons sur vous :



« Le verre se recycle. Alors VOUS aussi, mettez-vous au VERRE ! »

Plus d'infos sur : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

Contactez-nous au : 03 87 00 01 01

Avec le soutien de :



ECO  
EMBALLAGES

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie